

Paris, le 23 mars 2017

**FCPI NextStage CAP 2017 ISF : information sur la mise en préliquidation**

Madame, Monsieur,

Vous êtes souscripteur du FCPI « NextStage CAP 2017 ISF » et nous vous remercions de votre confiance.

Depuis sa constitution, votre FCPI a financé et accompagné 37 ETM (Entreprises de Taille Moyenne) dans des marchés aussi variés que le marketing, la distribution ou encore l'ingénierie informatique.

Votre FCPI se rapproche de son terme et NextStage AM a pris la décision de placer votre FCPI dans la période de « préliquidation » à partir du 31 mars 2017. Cette opération prévue par le Règlement de votre FCPI permet de faciliter les opérations de cession des sociétés en portefeuille dans les meilleures conditions et dans l'intérêt des porteurs de parts. Concrètement, l'équipe de gestion ne réalise plus de nouveaux investissements, et met tout en œuvre pour céder les dernières sociétés en portefeuille. Cette opération ne nécessite aucune intervention de votre part.

A titre indicatif, nous vous informons qu'en date du 31 décembre 2016 :

- La valeur liquidative de votre FCPI est de 1,16€ par part A, soit une performance depuis l'origine de +16%, hors prise en compte des avantages fiscaux (réduction d'impôt sur la fortune à l'origine de 45%). Cette valeur va encore évoluer dans le temps jusqu'à la liquidation définitive de votre FCPI (évolution pouvant être à la baisse ou à la hausse).
- L'actif de votre FCPI est composé de 18 ETM et le processus de cession se poursuit.
- Notre objectif est de vous distribuer les fruits des futures cessions du portefeuille dans les meilleurs délais, pour que votre FCPI soit totalement liquidé au plus tard le 31 décembre 2017.

Nous vous tiendrons bien entendu régulièrement informé de l'avancée des opérations de cession.

L'équipe NextStage AM et votre conseiller financier sont à votre écoute pour répondre à vos questions. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute notre considération.

**Grégoire SENTILHES**

Président